



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## Relevé de décisions de la séance du 12 octobre 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE  
Autres membres présents : François LEFORT  
Michel BADAIRE  
Philippe MAUBERT

### I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

- Modification simplifiée n°1 du PLU d'Olivet (45) *E Lefebvre n'a pas pris part à la délibération sur ce dossier*
- Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de Saint Benoît sur Loire (45)
- Révision allégée du PLU de Ferrières-en-Gâtinais (45)
- Modification simplifiée du PLU de Blois (41) *P Maubert n'a pas pris part à la délibération sur ce dossier*
- Modification simplifiée du PLUi de l'AME à Amilly (45)
- Mise en compatibilité du PLUi de l'AME à Pannes (45)

### II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Elaboration du PCAET de la communauté de communes Val d'Amboise (37)

### III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Réalisation de la ZAC îlot Courtille à Chartres (28)

### V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

### VI Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur le dossier suivant :

- Révision du PLU de Chartainvilliers (28)

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,  
Président de séance

Étienne LEFEBVRE